

## Compte-rendu de l'Assemblée Citoyenne du 15 mai 2023

Départ de Bernard de l'AC qui est vivement remercié par l'élu pour sa participation et son implication.

### **Retour GT mobilité**

Le GT mobilité a travaillé avec un agent de la mairie et EGIS sur l'étude mobilité.

Le rapport d'EGIS a semblé au GT mobilité pas assez détaillé sur les aspects de la circulation automobile et trop détaillé sur les aspects cyclables. Est-ce une conséquence de l'implication plus importante de l'association 2 pieds 2 roues ?

Pas de dates de mise en place actée. Certaines urgences ne sont pas traitées. D'autres aspects sont traités : ex. axes vélos.

La mairie ne sait pas quand vont être réalisés les travaux.

Le ressenti est que le GT mobilité de l'AC n'a pas travaillé sur ce projet là. Il y a eu une difficulté de positionnement vis-à-vis du bureau d'étude EGIS. Le rôle de l'AC vis-à-vis du bureau d'étude EGIS n'a pas été suffisamment bien défini.

Les réunions du GT mobilités ont surtout été impulsées par Bernard.

Les groupes de travail qui semblent avoir les mieux fonctionnés sont ceux où les gens sont allés chercher la mairie et les différents acteurs. Le groupe de travail sur la place Jean-Jaurès a dû selon eux forcer la porte pour être inclus dans les travaux et pour que leurs propositions soient entendues.

La mairie aimerait que le GT mobilité fasse des remarques sur le livrable du bureau d'étude.

Question : Que deviennent les propositions faites par le bureau d'étude ?

Réponse : Des choses sont déjà dans les tuyaux. C'est au cas par cas. Il n'y a pas de réponse globale.

Question : Quand se termine le mandat de cette Assemblée Citoyenne ?

Réponse : Le bilan sera en septembre. On peut envisager ensuite une transition avec une rencontre de la nouvelle AC plus tard. L'objectif est que la nouvelle AC soit autonome en janvier. Les appels à candidature seront envoyés vers octobre/novembre.

Ce n'est peut être pas une bonne idée de faire rencontrer cette nouvelle AC avec l'ancienne AC qui fait preuve de lassitude.

Le groupe de travail sur l'épicerie solidaire pourrait continuer à travailler après septembre.

### **Retour concertation des Amandiers**

Rencontre avec les acteurs et convergence. Par ex. des bancs qui se fondent dans l'environnement.

La concertation avec les riverains a été faite. Le projet va être présenté au lycée d'Auzeville pour avoir un avis de professionnels sur la proposition élaborée par les habitants.

## **Auto-évaluation de l'AC**

3 questions ont été formulées aux participants :

- Quels sont les blocages à votre participation ?
- Quels sont les motivations à votre participation ?
- Quels sont les points d'amélioration de l'AC ?

Chaque participant a écrit une idée sur des post-it et ils ont été regroupés en points positifs, points négatifs et points à améliorer, puis analysés.

Synthèse de l'analyse :

### **1. Blocages :**

- . Animation : État d'âme des membres de l'AC et donneurs de leçon. Parole monopolisée par certains.
- . Faire du concret : Manque de concrétisation des projets : il n'y a eu que des arbres de plantés. Temps des projets trop long x2. On ne se sent pas utile.
- . Vision mairie : trop rigide. On est tout le temps recadrés. On se sent manipulés, par exemple sur le droit de pétition. Flicage par la messagerie. Manque de réaction de la part des élus. Date et heure qui bougent en permanence. Sentiment que l'AC n'est pas importante pour la mairie.
- . Demande beaucoup trop d'investissement.

### **2. Motivations des membres de l'AC :**

- . Richesse du collectif et du débat.
- . Intérêt pour la vie de la ville.
- . Capacité à faire évoluer les choses et sentir acteur de la vie de la commune x2.
- . Engagé durant les 2 ans malgré les difficultés.
- . Rencontrer des élus.
- . Apprendre des choses : on a appris des choses quand-même.

### **3. Améliorations :**

- . Le rôle des suppléants à clarifier : créer des binomes.
- . + de festif.
- . + humain.
- . Périmètre d'étude plus délimité.
- . Rester sur la consultation et non la décision.
- . Périmètre que l'on travaille qui doit pas être le même que celui du Maire. Ouvert.
- . + de vote.

- . Une petite contre-partie à la participation : garde enfant, défraiement ou autre.
- . Travailler sur des projets plus simples et plus courts.
- . Bien travailler les restitutions durant l'AC mensuelle. Pleinière devrait être que des restitutions.
- . Obligatoire de garder au moins des représentants de conseils de quartier ? Mitigé. + de tirage au sort.
- . Travailler et justifier les réponses des élus lorsque l'AC pose des questions.
- . Partir rapidement sur des petits groupes de travail.
- . Échanger les contacts entre les gens. On ne peut pas être anonyme.
- . Faire des binômes pour les personnes éloignées du numérique.
- . Réalisation concrète des projets.

#### **Questions posées par la mairie à l'AC**

- Selon vous est-ce que le droit de pétition est une mission de l'AC ?
- Est-ce que vous souhaiteriez y travailler ?

Réponses majoritaires des membres de l'AC présents : Non et non.

Nouveauté par rapport à la loi : Si un référendum est issu d'une pétition, il doit être porté par une instance neutre.

#### **Date de la prochaine AC :**

Lundi 26 juin à 20h